

GARDERIE

CALENDRIER DES INSCRIPTIONS

ANNEE 2022 – 2023

Permanences en mairie

Le mardi 2 août de 9h à 10h

Le mardi 9 août de 9h à 10h

Le mardi 30 août de 9h à 10h

Le mardi 6 septembre de 9h à 10h

PARTICIPATION AUX TRANSPORTS SCOLAIRES

A compter du 21 juin et à l'occasion de la rentrée scolaire 2022/2023, vous allez inscrire votre (vos) enfant (s) sur le site internet zou.maregionsud.fr afin de bénéficier des services de transport scolaire.

La communauté de communes Pays de Forcalquier-Montagne de Lure a décidé, lors du conseil communautaire du 17 juin 2019 et au titre de sa compétence action sociale, de participer aux frais de transport scolaire sous forme d'une aide de 35 euros versée aux familles de son territoire pour les élèves des écoles maternelles, primaires et collèges.

Le versement de cette aide sera effectué au cours du dernier trimestre 2022 (sauf pour les inscriptions en cours d'année). Pour bénéficier de cette prise en charge, un formulaire disponible à la communauté de communes et dans les mairies du territoire devra être complété et renvoyé accompagné des pièces justificatives à l'adresse suivante :

Communauté de communes Pays de Forcalquier-Montagne de Lure – 1 place du Bourguet – BP 41 – 04300 Forcalquier ou par mail à marie.rajon@forcalquier-lure.com

Les versements s'effectueront dans l'ordre de réception des dossiers.

Limite de demande au 31/12/2022



TRANSPORT SCOLAIRE 2022-2023

FORMULAIRE DE DEMANDE DE REMBOURSEMENT

Cadre réservé à l'administration

Demande reçue le :

LE DEMANDEUR (REPRESENTANT LEGAL)

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Adresse mail :

ELEVE(S) :

	Nom/Prénom	Date de naissance	Nom de l'établissement Adresse
Enfant 1			
Enfant 2			
Enfant 3			
Enfant 4			

Je certifie l'exactitude des renseignements donnés ci-dessus et sollicite l'attribution de l'aide au transport scolaire 2022/2023 accordée par la communauté de communes Pays de Forcalquier-Montagne de Lure.

Montant réglé lors de l'inscription de mon (mes) enfant(s) :euros

Fait à : le :

Signature du représentant légal

Justificatifs à fournir **OBLIGATOIREMENT**, au plus tard le 31 décembre 2022 (à retourner avec cet imprimé) à l'adresse suivante : communauté de communes Pays de Forcalquier-Montagne de Lure - 1 place du Bourguet- BP 41 - 04300 Forcalquier ou par mail à : marie.rajon@forcalquier-lure.com

.- Justificatif de paiement (à télécharger sur votre espace zou.maregionsud.fr)

.- RIB

Attention tout dossier incomplet ne sera pas traité